Élections des représentants en Comité Technique de la DRIHL

SOUTENIR LA CNT, POUR UNE DÉMOCRATIE DIRECTE !

Après avoir été déclarée représentative pour la première fois à la DRIHL en 2014, notre organisation syndicale est de nouveau amenée à solliciter votre soutien dans le cadre des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Sur quelles bases vous sollicitons-nous ? **Parce que nous sommes…**

Une organisation syndicale ouverte groupant l'ensemble des acteurs du logement

Rattaché à la confédération CNT, le syndicat unifié du BTP (SUB) auquel nous appartenons rassemble l'ensemble des travailleurs publics et du privé qui concourent à la production de l'espace bâti : de la conception à la gestion en passant par la mise en œuvre (architectes, ouvriers du bâtiment, gardiens d'immeuble, fonctionnaires chargés du logement social et de l'hébergement).
Nous constatons que cette structuration amène à des réflexions et actions beaucoup plus cohérentes qu'en restant dans un syndicat ne défendant qu'une catégorie statutaire d'agent ou se limitant au seul périmètre ministériel.

> ***Concrètement à la DRIHL***, *cette conception ouverte nous a par exemple permis de mettre en échec le projet de licenciement déguisé d'une salariée âgée en charge du nettoyage sur le site d'une UD, que l'employeur prétendait réaffecter sur un site très éloigné de son domicile (cf. article sur notre page intranet).*

Pour un fonctionnement démocratique, contrôlé par la base et non par en haut

À la CNT, nous refusons les permanents syndicaux (souvent payés toute leur carrière par l'État pour faire du syndicalisme), coupés des réalités du terrain et surtout qui accaparent dans les syndicats le pouvoir de décision. Nous constatons que ces modes d'organisation centralistes très hiérarchisés génèrent des dysfonctionnements démocratiques. Notre organisation est horizontale, chaque décision est prise collectivement à la base. Pour la CNT, l'accès à l'information (avant que les décisions ne se prennent !) est une condition préalable à toute vie démocratique.

> ***Concrètement à la DRIHL***, *● nous sommes les seuls à diffuser aux agents les dossiers mis à l'ordre du jour des instances de représentativité pour qu'ils puissent faire remonter leurs observations ou revendications ● nos interventions dans les comités techniques et CHSCT (cf. comptes-rendus en ligne) sont proportionnellement bien plus importantes que notre représentativité électorale théorique ● nous sommes les seuls à produire des articles locaux sur notre page intranet DRIHL, quand d'autres organisations se contentent souvent de relayer l'information produite par leurs instances nationales.*

Pour le développement des actions intersyndicales à la DRIHL

Face à l'éclatement des services et à l'implantation syndicale parfois insuffisante sur certains sites : considérant nos nombreuses revendications communes, il nous apparaît nécessaire de nous associer entre syndicats pour être collectivement plus efficaces. Conscients de la nécessité de regrouper nos forces, nous travaillons localement en bonne intelligence avec les autres représentants syndicaux de la DRIHL et sommes à l'initiative lorsque des heures d'informations intersyndicales sont organisées.

> ***Concrètement à la DRIHL***, *nous considérons que ces moments privilégiés d'échanges entre les agents doivent être développés, au rythme d'une assemblée générale intersyndicale par trimestre et en veillant à couvrir les quatre sites de la DRIHL.*

Conscients des limites des instances représentatives et de la nécessité d'œuvrer localement à la construction d'un rapport de force

Pour beaucoup, siéger dans des instances de représentativité est l'aboutissement de l'action syndicale. Pas pour nous : CAP, CT, CHSCT n'émettent qu'un avis non décisionnel, puisque la direction a toute seule le dernier mot. Pour nous, c'est de la démocratie *« cause toujours »*.
Même s'il est regrettable de faire ce constat, notre expérience nous a appris que revendiquer sur des questions générales n'est pas suffisant : il est nécessaire de construire localement dans tous nos services, un rapport de force qui seul permet de faire bouger les droits en notre faveur. C'est le sens de notre engagement syndical à la DRIHL. Notre organisation basée sur le développement des moyens de notre autonomie engendre une certaine efficacité :

> ***Concrètement à la DRIHL**, nous avons accompagné des collègues en les assistant dans le cadre d'un recours NBI victorieux au Tribunal Administratif en 2018. Des agents ont ainsi récupéré 8 ans de NBI ! (cf. article sur notre page intranet). Nous avons pris nos responsabilités en local et accompagné les agents qui ont rédigé l'argumentaire eux-mêmes, sans recourir à un avocat. Nous n'avons pas le millième des moyens financiers des grandes confédérations syndicales, et pourtant nous avons obtenu un résultat important !*

Désireux de développer des actions locales pour favoriser le bien-être au travail

Outre le travail de ***défense individuelle des agents*** qui nous a par exemple amenés à aider une collègue harcelée à user valablement de son droit de retrait, les chantiers en cours concernent :

► ***« Risques psycho-sociaux » (RPS)*** : les RPS existent mais ne généreraient aucun accident pour ce motif ?! Pour faire sortir l'administration du déni, nous avons aidé un agent à déposer un recours au TA en 2017 pour faire reconnaître l'imputabilité de son accident à la mauvaise répartition de la charge de travail.
► ***Lutte contre le sur-travail*** : après avoir interrogé en vain l'inspection de nos ministères sur la question du non-respect de la réglementation du temps de travail et des heures écrêtées (travail gratuit), nous nous apprêtons à saisir l'inspection du travail.
► ***Prime au « mérite » (RIFSEEP)*** : nous proposons aux agents d'engager un recours au TA pour obtenir l'alignement du CIA des services déconcentrés sur celui de l'administration centrale.
► ***Lutte contre les discriminations*** : notamment, montage de dossiers de défense individuels sur la question du handicap (aménagement des postes de travail, droit à mobilité) et de l'égalité homme-femme (dévalorisation/surcharge de travail des agents à temps partiel).
► ***Solidarité financière*** : au sein du syndicat, une caisse de solidarité est déjà mise en place avec le produit de nos cotisations, permettant le financement des jours de grèves effectués par nos membres (50€ par jour). Nous envisageons de l'étendre progressivement au financement d'un jour de carence (tout en poursuivant la lutte pour sa suppression), pour pallier ainsi à la perte de salaire engendrée lors d'un arrêt maladie : la solidarité n'attend pas !

★★★

Pour tout cela, des collègues sensibles à nos modes de fonctionnement et à nos propositions ont décidé de nous soutenir en s'associant à notre liste CNT-SUB.

Si vous pensez comme nous :
- que la vie démocratique ne s'arrête pas au moment du dépouillement,
- que les rapports de force ne changeront pas même en gagnant la majorité des suffrages,
- qu'une mobilisation réelle soutenue par des échanges constants entre les agents et leurs représentants sont une condition nécessaire à de possibles conquêtes sociales, alors**...**

VOTEZ POUR LA LISTE CNT-SUB ET SURTOUT, REJOIGNEZ-NOUS !